

**SYNDICAT DES EAUX
DOUSTRE LUZEGE VENTADOUR**

Mairie
19300 MONTAIGNAC
SUR DOUSTRE

REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Membres en exercice	9
Présents	9
Représentés	0
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

Séance du 14 décembre 2022

Délibération n° 2022/19 portant approbation des tarifs 2023

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre, le comité syndical du Syndicat des Eaux DOUSTRE LUZEGE VENTADOUR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Pierre JOURDE, Président.

- Date de convocation du comité syndical : 6 décembre 2022
- Nombre de membres en exercice : **9**

Présents : 9 **conseillers** : MM. Georges CARAMINOT – Francis GUILLOT – Pierre JOURDE – Serge LANOT – Bernard MAS – Serge MOREL – Christophe PETIT - Daniel VIGOUROUX – Fernand ZANETTI

Absents : 2 conseillers : MM. Lucien BOUYGES - Willy GRUNEISEN

Suppléants : MM. Bernard MAS - Serge LANOT

M. Christophe PETIT a été élu secrétaire.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** comme suit le prix de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2023 :

. Abonnement :	59.62 €
. Location du compteur :	18.24 €
. Prix de l'eau au m3 jusqu'à 1500 m3 :	1.76 €
. Prix de l'eau au m3 au-delà de 1500 m3 :	6.26 €

- **FIXE** comme suit les autres tarifs du syndicat à compter du 1^{er} janvier 2023 :

. Prix des compteurs d'eau à remplacer :	100 €
. Branchement – forfait jusqu'à 10 ml :	1 000,00 €
. Branchement – ml supplémentaires au-delà de 10 :	50 €/ml
. Étalonnage d'un compteur :	70 €
. Fermeture ou ouverture de l'eau :	35 €
. Intervention recherche de fuite pour autre collectivité :	selon le temps passé par le technicien multiplié par 55 €/heure plus 0,40 € par kilomètre.

- **DONNE** tous pouvoirs à son Président pour faire appliquer cette tarification.

Fait à Montagnac, le 15 décembre 2022

Le Président,
Pierre JOURDE



Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le



ID : 019-251914305-20221214-202219-DE